

Même assujettie à ces étroites conditions, la race sémitique devenait parfois si importune qu'à plusieurs reprises l'Église de Lyon se vit dans la nécessité d'en purger la ville.

Nos annales locales portent que les Juifs furent chassés, au XIII^e siècle, entre les deux conciles œcuméniques, par l'archevêque Philippe de Savoie (4), que de nouveau on les expulsa en 1305, l'année que Bertrand de Goth vint se faire couronner pape à Saint-Just sous le nom de Clément V (5), qu'enfin ils furent obligés de s'enfuir de Lyon, comme des autres bonnes villes, à l'occasion de la grande mortalité de 1349 (6).

Mais ce n'étaient encore là, hélas ! que de fausses sorties. Plante qui ne se plaît et ne fleurit nulle part aussi bien qu'au milieu des ruines, Israël devait, à la faveur des désastres de

(4) De la Mure, *ibid*, p. 176. « Ce fut de son temps et par son autorité que les Juifs furent chassés de Lyon et abandonnèrent l'endroit qui a retenu d'eux le nom de Juirie, pour les abominables crimes et superstitions dont ils furent convaincus. »

(5) Paradin. *Histoire de Lyon*, p. 178. « Cette année (celle de l'entrée de Bertrand de Goth) les Juifs furent chassés de Lyon le jour de la fête de la Magdeleine et tous leurs biens confisqués. » En même temps ils étaient expulsés du royaume de France (dont Lyon ne faisait pas encore officiellement partie) par ordonnance de Philippe le Bel. Rappelés en 1315 par Louis le Hutin, nous avons la preuve de leur présence dans notre ville en 1342 ; car le siège de la juridiction du bailli de Mâcon ayant été alors transporté à Lyon au palais de Roanne nous voyons figurer, parmi les lieutenants du bailli, un *juge des Juifs*. V. Pericaud, *ibid*.

(6) Nous n'avons trouvé aucun document faisant mention de l'expulsion des Juifs de Lyon en 1349. Mais il faut bien qu'ils en soient sortis vers cette époque puisque, ainsi qu'on va le voir, ils y rentrèrent en 1361.